



A Rennes, le 23 janvier 2024

Objet : Convocation Assemblée Générale Extraordinaire 2024

Mesdames, Messieurs les Président(e)s,

Vous êtes convié(e)s à Assemblée Générale Extraordinaire du Comité Départemental de Gymnastique d'Ille et Vilaine qui se tiendra le :

SAMEDI 17 FEVRIER 2024

Maison des Associations de Chartres de Bretagne (16 rue de la Croix aux Potiers)
Bâtiment en face du parking du complexe sportif Rémy Berranger

AG EXTRAORDINAIRE : de 15h à 16h00 (accueil à partir de 14h30)

- Adoption des nouveaux statuts
- Adoption du règlement intérieur

Merci de confirmer ou non votre participation en remplissant [ce lien](#) (réponse souhaitée avant le 10 février 2024)

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Anne-Emmanuelle QUÉAU
Présidente du CD 35 de Gymnastique